

MAEC – Pastoralisme et biodiversité méditerranéenne

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux spécifiques des MAEC
- Comprendre son environnement, la biodiversité et pourquoi adapter ses pratiques

CONTENU

1^{re} demi-journée (en salle)

- Tour de table des participants, présentation du contexte de la formation
- Intervention DDTM : démarches administratives relatives à l'engagement MAEC
- Caractérisation du milieu « garrigue » et de son originalité
- Espèces liées aux milieux ouverts : besoins, mode de vie (nidification, alimentation, reproduction...) de quelques espèces cible et lien avec le pâturage
- Notion de patrimonialité des espèces

2^e demi-journée (sur le terrain)

- Recherche et observations de quelques espèces cible : analyse de leur utilisation du milieu durant l'année, critères d'identification, facteurs de pression sur ces espèces, importance du maintien des milieux ouverts.
- Analyse et échanges autour des pratiques : calendrier de pâturage, traitements...
- Comment préserver des espèces cibles ?
- Evaluation de fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

- Ateliers en salle : exposés participatifs, exercices en sous-groupe, synthèse en grand groupes
- Echanges entre pairs et avec les intervenants
- Supports audio, vidéo, photo
- Sortie terrain : observations naturalistes

Moyens matériels :

- en salle : vidéoprojecteur, support de présentation
- sur le terrain : mise à disposition d'une paire de jumelle par personne, 2 longues-vues, du matériel d'entomologie (filets, boîte loupe) et de la documentation d'identification et de biologie

INFOS PRATIQUES

Lieu : St Auban

Dates : 10/04/2025 ET 11/04/2025 matins

Horaires : 9h00 - 12h30 // **Durée :** 7 heures

Repas : tiré du sac

Intervenants : Robin LHUILLIER (LPO PACA), formateur Biodiversité ; Caroline GIORGI (PNR Préalpes d'Azur), chargée de projets Agriculture, opératrice MAEC ; Kévin PEACOCK (CASA), chargé de mission Natura 2000 ; prise de parole de Mireille DELRIEU (DDTM 06)

Responsable de formation : Agnès SARALE

(Agribio06) - agribio06.agnes@bio-provence.org // 06 64 42 07 97

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif : Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA 190 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes. 160 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription :** 07/04/2025
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

Indicateurs spécifiques sur les formations MAEC en 2024 :

Nombre de participants total : 27 (3 formations)

Taux de satisfaction : 96 %